

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	50 francs
Six mois	28 francs
Trois mois	15 francs
Departements non-industriels et étranger, port en sus.	

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE	
Annonces	la ligne 0.50
Reclames	— 1.00
Faits divers	— 0.20
Aut-dress au-dessus du Fronton	— 0.50
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 0.25
Act-civil	— 0.75
Chronique locale	— 0.50
Echos	— 0.20
Gazette du Nord	— 0.50

Temps probable. — En France, le temps va se tenir dans le voisinage de la normale ; un temps nuageux est probable.

— Voulez-vous passer de tous les hommes, et n'être l'objet de personne est le signe certain d'une âme dépourvue de sensibilité.

CHAMBRE DES DEPUTES

Fin de la séance du vendredi 27 juin

LES INCIDENTS MILITAIRES

M. Paul MEUNIER rappelle les différentes propositions qui ont été faites pour empêcher le abus dans les perquisitions et demande le vote par la Chambre de la proposition votée par le Sénat en 1908.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

LES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

La séance est suspendue à 6 heures pour attendre la lecture du projet de crédits supplémentaires.

M. DESCHANEL donne la parole à M. NOULENS, qui explique que le Sénat a considéré que le crédit de 46 millions du budget de 1912 sur celui de 1913 au lieu de former un projet spécial comme la Chambre l'avait voté le matin, devait être considéré comme crédit supplémentaire au douzième.

M. NOULENS. — La commission a dû reconnaître que la procédure adoptée par le Sénat est régulière.

Le projet tel qu'il est modifié par le Sénat est adopté à l'unanimité de 449 votants.

LA R. P.

La Chambre décide ensuite que la suite de la discussion de la réforme électorale aura lieu après l'interpellation de M. de LAMONNIE sur le déplacement des forces de l'Atlantique.

Cette interpellation est elle-même inscrite à la suite de la loi militaire.

Séance levée à 6 h. 45.
Séance lundi, 2 heures.

SENAT

Fin de la séance du vendredi 27 juin

LE SECRET DU VOTE

L'ensemble de la proposition de loi est adopté.

SURTAXE SUR L'ALCOOL

Le Sénat adopte ensuite plusieurs projets de loi d'intérêt local concernant les villes de Lannion, Lorient et Lize (prolongation de la surtaxe sur l'alcool).

LES CREDITS

La séance est suspendue pour permettre à la commission de rapporter le projet de loi de douzième provisoire.

La séance est reprise à 5 h. 25.
M. ALMOND lit son rapport tendant à l'adoption du 7^e douzième provisoire qui est adopté par 253 voix contre 4.

Le Sénat déclare ensuite l'urgence et la discussion immédiate du projet portant ouverture de crédits supplémentaires sur crédits provisoires.

L'article unique est adopté à l'unanimité ainsi que l'ensemble du projet de loi portant report de crédit de l'exercice 1912 sur l'exercice 1913.

Séance levée à 7 heures.
Séance jeudi à 2 heures 1/2.

CONTRASTES

Les fêtes du 25^e anniversaire de l'avènement de l'empereur d'Allemagne viennent d'attirer sur ce monarque l'attention du monde.

Lorsque, le 15 juin 1883, Guillaume II succéda à son père Frédéric, on n'avait régné que cent jours, cet événement secoua l'Europe d'un frisson d'épouvante.

En France, surtout, on entendait déjà plauffer dans le lointain les chevaux des ahénas. C'est qu'en effet, le nouvel empereur était jeune et plein d'ardeur. On se souvenait de certains discours à tendances belliqueuses. On appréhendait qu'il ne fût tenté de lancer son pays dans une politique aventureuse et agressive, avec le désir d'illustrer son règne par des succès militaires.

Il n'en fut rien cependant ; si Guillaume II a eu parfois des accents guerriers, s'il a parlé « d'épée acérée » et de « poudre sèche », s'il a augmenté sans cesse ses armements, il n'a point fait la guerre.

Voilà un quart de siècle qu'il règne, et la tranquillité extérieure de l'Allemagne, grâce souvent à son intervention personnelle, n'a pas été troublée, malgré des complications parfois très sérieuses.

Ausé les Allemands, en ces fêtes jubilaires, n'ont pas manqué d'acclamer sur tous les tons leur empereur comme « le Prince de la paix ».

Mais une chose qu'on n'a peut-être pas fait assez remarquer, c'est la source d'où découle cette préoccupation de conserver la paix qui anime Guillaume II. — Cette source, c'est la conscience qu'il a de ses responsabilités de chrétien.

Volontiers et à diverses reprises, il confesse « être le vassal de Dieu », « roi par

la grâce de Dieu et chargé par Lui de graves devoirs et de lourdes responsabilités ».

Lors de la diète de Brandebourg, 14 mars 1891, il s'exprimait ainsi : « ... Convaincu d'avoir reçu ma mission du Ciel et d'agir comme mandataire d'un plus haut placé que moi, je dois conclure — pratiquement que j'aurai un jour à rendre mes comptes à Dieu ».

Lors de son pèlerinage à Jérusalem, il fit ce vœu au Christ crucifié et restauré : « De même qu'il y a dix-neuf siècles, un cri partit d'ici pour faire ensuite le tour du monde : Paix sur la terre ! — Ainsi j'adresse d'ici, au monde entier, l'invitation qui sort du plus profond de mon cœur : Paix aux hommes de bonne volonté ! Dans cet esprit, je renouvelle le vœu de mes ancêtres : Moi et ma maison nous nous conformerons à la volonté de Dieu ».

Quel contraste entre cette conduite et celle de nos gouvernants, qui n'ont plus prononcé officiellement le nom de Dieu, que dis-je, qui ont renié Dieu, qui l'ont chassé de tout ce qui est public et social.

Si le Kaiser a eu le souci de ne pas faire couler le sang de ses sujets, il eut aussi la préoccupation d'assurer la paix religieuse dans ses Etats. En maintes circonstances, il montra qu'il n'a pas hérité de l'esprit de sectarisme de certains de ses devanciers, qu'il sait apprécier l'importance de la religion catholique pour le bien des Etats, la conservation de la morale et la consolidation de la paix sociale. Il veut la coopération des autorités ecclésiastiques et civiles pour le bien de tous.

Le 13 novembre 1910, visitant la célèbre abbaye bénédictine de Beuron, il disait aux religieux « son bonheur de faire visite à cette congrégation qu'il avait en la joie de pouvoir secourir... ». C'est que j'attends de vous, ajoutait-il, ce que vous me seconderez dans mes efforts pour conserver la religion au peuple. C'est ma profonde conviction que l'autel et le trône doivent être unis pour combattre efficacement certaines tendances néfastes que le XX^e siècle a fait naître et mûrir ».

Combien cette attitude diffère de celle de nos sectaires haineux qui ont jeté sur tous les chemins de l'œil nos religieux et nos religieuses qui sont l'honneur de la France et l'honneur de l'humanité.

Bien différent de nos politiciens à courte vue qui ignorent le Pape — Guillaume II met tous ses soins à éviter une rupture entre Berlin et le Vatican.

Lorsqu'il s'est agi, en mars 1911, du cinquantième anniversaire du règne de l'Empereur autrichien, il a donné un mal énorme pour amener l'Empereur à assister aux fêtes de Rome. A entendre certaines feuilles maçonniques, le voyage du Souverain s'imposait, sinon c'en était fait de la Triplice.

L'Empereur ne voulut rien entendre et s'abstint absolument. Ah ! c'est que tout protestant qu'il est, Guillaume II apprécie la haute autorité morale que le Pape tient représentée dans le monde et il évite soigneusement tout ce qui, même en de simples démarches, pourrait froisser le Chef de la catholicité dans ses sentiments intimes.

Le 2 juin 1911, eut lieu la pose de la première pierre de la première église protestante de Rome. Les fanatiques avaient décidé de l'appeler l'« Eglise de Luther » (Luther-kirche) ; mais l'Empereur, par déférence pour le Souverain Pontife, s'y opposa résolument.

Guillaume II comprend ainsi que la religion est la base essentielle de toute éducation ; dans son discours du 17 novembre 1890, il s'écriait : « Ma tâche la plus élevée consiste à prendre les mesures nécessaires pour que le sentiment religieux et l'esprit chrétien régissent toujours et régnent de plus en plus dans les écoles publiques. Que l'Ecole estime et respecte l'Eglise et que l'Eglise aide efficacement l'Ecole dans la poursuite de son noble but ».

Quel contraste, encore une fois, avec nos laïciseurs à outrance qui ont mis Dieu à la porte de l'Ecole, qui ont arraché le crucifix de nos murs de classes, et rêvent de faire de chaque instituteur un « anticlérical », un agent de déchristianisation, et par voie de conséquence, de démoralisation.

Et maintenant faut-il s'étonner que, sous la conduite d'un tel chef, l'Allemagne ait marché à pas de géant, dans toutes les branches de l'activité humaine.

A. R. T.

Gazette du Nord

Le vendredi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église de MARQUETTE, les funérailles de M. Louis ALLAUX, ancien directeur de l'école libre.

La levée du corps fut faite par M. Agasse, vice-doyen, assisté de M. Droulers, vicaire.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Membre, président de l'Amicale des Instituteurs libres, Clabaut, du Comité paroissial des écoles, Dufay, ancien directeur à Marquette, Caron, ami du défunt.

Une importante délégation conduite par M. Caestre, directeur, et Mme Boinet, directrice, représentait les écoles catholiques de la paroisse.

Un grand nombre d'instituteurs libres assistaient à la cérémonie. Remarqué dans l'assistance : MM. le chanoine Bernot, inspecteur général des écoles diocésaines, Van der Brigg, curé de Marquette (N.-D.), de Lourdes, Boffengier, vicaire à Halluin, Verlay, maître, Deldick et Duthoit, adjoints, Watrignat, Baudouin, Julien, Lablans, conseillers municipaux, Dancouste, ancien directeur à Marquette, Delamare, etc.

Mardi, en l'église Saint-Pierre, à MERVILLE, ont eu lieu, à 10 h. 1/2, les funérailles de M. Gustave DEBOMBE, ancien buissier, ancien conseiller municipal de Merville, prématurément décédé à l'âge de 37 ans.

M. Gay, syndic des huissiers, portait le crucifix. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Apectual, juge de paix ; Liebert, greffier ; Mascart, huissier à Hazebrouck ; Planque, pharmacien.

Le deuil était conduit par M. Decoble père.

Dans l'assistance on remarquait les délégations des sapeurs-pompiers, de la société mutuelle St-Amé et des Anciens militaires ; MM. Demon, conseiller général ; Bouilliez, maire ; Hennion et Degroussin, adjoints ; Variocour, vicaire ; Hailuin, anciens maires ; un grand nombre de conseillers municipaux, avoués, notaires, huissiers.

Au cimetière, M. Gay, huissier, a retracé en termes émus la carrière du défunt.

Vendredi, ont eu lieu, en l'église Saint-Croix, VALENCIENNES, au milieu d'une foule nombreuse et recueillie, les funérailles de M. Marcel LAMASSIN, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Saint-Croix, employé à l'usine des Tubes à Valenciennes.

La levée du corps a été faite à 10 heures, par M. LAUT, curé de la paroisse.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : M. Fauverge, vicaire à Mervillies (Saint-François), M. Decock, vicaire à Fives (Saint-Louis), MM. Defert, directeur général, Hérouin, Lorrain, de la Société des Tubes de Valenciennes, MM. Troncourt, Fourmeux, conseillers municipaux, Dangréu, chevalier de la Légion d'honneur, MM. Desautels, Buché, Nève, Sissaire, Delabre, de la Compagnie du chemin de fer du Nord, Pédana, de la Compagnie des mines d'Anzin.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Infos, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarts).

ADMINISTRATION

du Sacrement de Confirmation

ITINERAIRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE
Mercredi 2 juillet. — Béthune, 10 h. St-Martin, Sacré-Cœur, Saint-Joseph, Wavrechain, Haveluy, 4 h. Hédomes, Wailens, D'Anchin, Couches, Escadain.

Jeudi 3. — Escaudain, Abbeon, Neuville-sur-Wesaut, Douchy, Lourches, Maesteng, Noyelles, Reulx, Bouschain, 4 h. Haspres, Lys-Saint-Amand, Marquette, Wasmes-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx, Retour à Cambrai.

VOIR EN DERNIERE PAGE

LES AGES DE LA VIE

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Remy, curé de Briastet, est transféré à Lallaing.

LES ORDINATIONS

Mgr l'Archevêque fera les Ordinations aux dates suivantes : Vendredi, 4 juillet, à Saint-Amand, 41 tonsures ; samedi 5, à Saint-Sauveur, 2 tonsures et 36 mixtures ; dimanche 6, à Saint-Sauveur, 40 sous-diacres et 40 prêtres.

LES RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES

Les retraites auront lieu à l'Ecole catholique des Arts et Métiers de Lille. Prière à MM. les Doyens de réserver deux prêtres, dans chaque diocèse, pour la troisième retraite.

Les examens des jeunes prêtres auront lieu, comme les années précédentes, le lundi des deux premières retraites, à l'heure ordinaire.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

L'Académie a décerné le prix Vint (2,500 francs), attribué « dans l'intérêt des lettres », à M. Henry Cochin, député du Nord.

EGLE DE SAUMUR

Sont désignés pour suivre un cours à l'Ecole de Saumur 1913-14, les lieutenants de Valence de Miradrière, du 21^e dragons ; Lemaire et Bernin, du 6^e chasseurs.

CHENIN DE FER DU NORD

Nominations. — MM. Deragnacourt, surveillant-chef des manœuvres à Arras, et M. de la Motte, surveillant-adjoint, à Compiègne, sont nommés surveillant-chef de gare à Compiègne, sous-chef des manœuvres à Soissons, est nommé surveillant-adjoint de manœuvres à Arras ; Doré, homme d'équipe de première classe à Trith-Saint-Léger, est nommé sous-chef des manœuvres à Soissons ; Nieuwraet, homme d'équipe de première classe à Hazebrouck, est nommé sous-chef des manœuvres, même gare ; Duval, homme d'équipe de première classe à Lannoy, est nommé homme d'équipe de première classe à Merville.

M. Austruy, facteur mixte intermédiaire de première classe à Roye, est nommé chef de station à Thumeries ; Mlle Grégoire, employée à Saint-Just-des-Maraais, est nommée receveuse à Héris ; MM. Bailion, receveur chargé de la grande et de la petite vitesse à Courrières, est nommé receveur de la petite vitesse à Pont-de-la-Daule.

MM. Fraticelli, employé à Blanc-Misseron, est nommé employé à Berguette ; Foré, employé à Arras, est nommé employé à Blanc-Misseron ; Thiéry, vérificateur à Lille, est nommé contrôleur de gare, même gare ; Wallat, facteur mixte de 2^e classe à Lille, est nommé vérificateur à Lille.

MEMBRES DU JURY DE L'EXPOSITION DE GAND

Dans la liste des membres du jury international de l'Exposition de Gand, nous relevons les noms suivants qui intéressent la région :

Groupes de l'enseignement, M. René Descamps-Scrive ; Groupes de l'Agriculture, MM. Contal, Mulard ; Groupes de forêts, chasse, pêche, etc., MM. Dreyfus (de Valenciennes), Houbron (de Lille) ; Groupes des bières, M. Masse (Lille) ; Mines, M. Prodhomme (d'Hélin-Liéty) ; Filé et tissu, MM. Gaydet (de Roubaix), Hencher (de Cambrai), Albert Delesalle

(de Lille), Edouard Motte (de Roubaix), Guérin (de Lille), André Huet (de Lille), Louis Nioelle (de Lamme), Joseph Wibaux (de Roubaix), Edmond Masural (de Tourcoing), Joseph Pollet (de Roubaix) ; Economie sociale, MM. Bachelet (de Vaulx-Vraucourt), Edouard Duquenne (de Roubaix) ; Hygiène et bienfaisance, MM. Wehrhel (de Lille), Victor Huet (de Lille), Titrin (de Lille), Labouasse (de Tourcoing).

HOMMAGE D'UN PROTESTANT A DES RELIGIEUSES FRANÇAISES

Sir W. Bowring inaugurerait à Holmleigh, Lancashire, une fête de charité pour le couvent des Sœurs de la Sagesse rendit hommage aux Sœurs de la Communauté dont les œuvres s'accomplissent dans un large esprit chrétien. « Je n'appartiens pas, dit-il, à votre religion, mais je suis fier de penser que le monde est assez large pour contenir beaucoup de sociétés ; et toute société désireuse de faire le bien doit être la bienvenue. Je ne suis pas ici pour exprimer une opinion sur les motifs pour lesquels les Sœurs ont été chassées de leur pays, mais je suis fier d'être citoyen d'une nation qui peut offrir l'hospitalité à des êtres aussi bienfaisants et aussi excellents que ceux appartenant à cette congrégation (La Sagesse). »

La France s'est sans doute appauvrie par la perte de ces bonnes âmes, mais nous, en Angleterre, nous ne sommes que mieux de leur présence parmi nous. » (Irish Independent, Lundi 23 juin 1913).

M. L'ARCHEVEQUE A BEUVRAGES

Depuis près de trente années, les habitants de Beuvrages n'avaient point reçu un archevêque de Cambrai. Ils eurent cet honneur jeudi et leur reconnaissance fut exprimée par une messe solennelle.

Mgr Delamare qui voulait bien réserver au coquet village, gracieusement décoré pour l'occasion, une de ses dernières visites de sa tournée de confirmation.

Au presbytère Mgr l'Archevêque donna audience au comité paroissial, puis lentement gagna l'église, arrêté sur le parvis par les mères de famille, en vêtements de travail, qui demandaient une bénédiction de Monsieur pour leurs chers petits.

Sa grandeur renoua ainsi la tradition des anciens archevêques de Cambrai qui venaient volontiers à Beuvrages visiter leur séminaire. De cette démarche M. le Curé remercia Mgr Delamare à qui les prières de l'organisation catholique dans la paroisse furent ensuite excellemment exposées.

Dans sa réponse, Monseigneur exprima la confiance que certaines difficultés locales, suscitées par des sectaires, n'arrêteraient pas l'essor du catholicisme renouveau.

Cette espérance ne sera pas trompée. La bénédiction d'une nouvelle salle d'œuvres, fixée au dimanche 6 juillet nous en donne l'assurance.

A VALENCIENNES

La paroisse Saint-Géry a eu vendredi la visite de Mgr l'Archevêque de Cambrai.

Dans la matinée, Sa Grandeur a reçu au Presbytère les délégués des œuvres paroissiales.

A dix heures, devant une nombreuse assistance, 560 enfants des paroisses de Valenciennes (Saint-Géry), Anzin, Saint-Sauveur, Foulboudes-Pas, Saintes-Croix, Bleuse-Borne, Bruay et Thiers ont reçu la confirmation.

M. Jules Durieux était parrain et Mlle Roguin, marraine.

La cérémonie a pris fin à midi et demi. L'après-midi, Mgr Delamare donna la confirmation à Petite-Forest.

Soutenance de thèses à la Faculté des Sciences

Le 3 juillet, à trois heures, à l' amphithéâtre de zoologie, 150, rue Brûlons, M. l'abbé Carpentier, originaire d'Avonnes, licencié ès-sciences, soutiendra ses thèses en vue du doctorat ès-sciences, sur les sujets suivants : Ire thèse : Contribution à l'étude du carbonifère du Nord de la France ; 2^e thèse : Propositions des phosphates et des phosphates de chaux sédimentaires ; zoologie : embryologie et évolution des crustacés malacostracés ; botanique : l'appareil reproducteur des cycadées.

GRANDE FETE DE NOTRE-DAME DE LOURDES A MARCQ-EN-BARCOUL

Dernier dimanche, les pieux fidèles de toute la région vont se retrouver à Marcq-en-Barcoul les grandes manifestations qui ont tant admirées les années précédentes à Wambrechies, à Watrelles, à Hallennes et ailleurs.

Cette fête de Notre-Dame de Lourdes, la fête préparatoire au grand pèlerinage diocésain, dont l'organisation a été confiée cette année au Comité du Train Bleu de Tourcoing, et pour être dignement la Vierge de Lourdes, le Comité a préparé des fêtes splendides.

Il a mis en œuvre toutes les bonnes volontés, suscité le concours des paroisses voisines, obtenu sans grand effort, celui si précieux du Collège de Marcq, et avec tous ces dévouements il a composé un immense cortège historique et religieux, dont l'été générale est de représenter la projection de la Vie Vierge sur la Contrée, sur le Diocèse et sur la France.

La Contrée et sur le Diocèse, on y voit paraître N.-D. de la Marlière, N.-D. d'Uzin, N.-D. des Victoires, N.-D. des Malades, N.-D. de la Treille, N.-D. de Grâce entourées de leurs pages, de leurs fleuristes, et des associations qui leur sont consacrées.

Sur la France : c'est, pour répondre au vœu de Louis XIII consacrant la France à Marie, le char de l'apostrophe de la Sainte Vierge et de ses maternels enseignements à notre pays ; la Médaille Miraculeuse, N.-D. de la Salette, N.-D. de Pontmain, N.-D. de Miséricorde et la plus célèbre de toutes, la plus aimée, la plus honorée, Notre-Dame de Lourdes.

La Vierge invoquée sous ces différents vocables, sera représentée sur cinq chars magnifiques et tout le cortège se composera de soixante-quatre groupes qui parcourront les rues de la commune en chantant les louanges de la Reine de Gloire.

La procession se dirigera vers le parc de M. Beriot où après l'allocution donnée par M. l'abbé Delattre, directeur du Train Bleu, il sera fait tout à la fois, la bénédiction du T.-S. Sacrement d'histoire cette splendide cérémonie.

A cette fête si bien préparée par la consécration de tout le grand pèlerinage vers N.-D. de Lourdes, nous souhaitons que Dieu veuille bien accorder les rayons de son soleil qui en doubleront l'éclat. La Grand'Messe sera chantée à 10 heures.

Après-midi, Vêpres à 3 heures. Mise en marche du cortège à 3 h. 1/2, sous la présidence de Mgr Charost.

La quête sera faite tout le long du parcours pour les malades pauvres du prochain pèlerinage diocésain à Lourdes.

SUCREZ VOS FRAISES AVEC LE SUCRE BÉGHIM

PROJETS D'IMPOTS NOUVEAUX

On nous prie d'insérer :
Le Syndicat du Nord tient à informer ses nombreux adhérents qu'il continue, sans aucune interruption, sa campagne contre les projets d'impôts nouveaux. Il voit l'avantage, au lendemain même de notre Congrès National, d'ouvrir cette même campagne contre les nouveaux droits dont on veut nous surcharger indument. Il fut heureux d'apprendre que, plusieurs jours après, la Commission du budget avait repoussé toute augmentation de droits sur les alcools. Ce fut un premier point de gain.

Le 18 de ce mois, le Syndicat des Vins et Spiritueux du Nord de la France transmittait au Syndicat National les diverses remarques qui lui avaient été suggérées ce même jour, par la lecture de ces projets d'impôts. Pareille lettre fut adressée le lendemain à chacun de nos sénateurs ou députés du département du Nord, ainsi qu'à M. le Préfet du Nord, à M. le Président du Conseil Général, à M. le Président de la Chambre de Commerce, à M. le Président et à M. le Vice-Président de l'Union Commerciale, etc.

Nous leur avons exposé que le Nord ne doit pas servir, toutes circonstances, à bouclier le budget de la France, aux lieux et places des populations du Midi, ou sinon, si le Midi n'a PAS le moyen de payer, il viendra un temps où le Nord n'aura PLUS le moyen de payer, et malheureusement ce temps se rapproche singulièrement de nous, de jour en jour.

Nous demandons convaincus par avance que nous n'aurons pas fait appel en vain à leur esprit de loyauté, pour la défense des intérêts de nos populations du Nord.

Nous sommes heureux de contribuer aux charges de la France, nous sommes tout disposés à payer ce que nous devons payer, mais nous sommes également disposés à ne payer que ce que, chacun de nous, en France, devra payer.

Nous demandons, avant toutes choses, l'égalité fiscale.

Par conséquent, nous désirons que le privilège des Bouilleurs de Cru soit supprimé, car c'est un privilège inique, et nous demandons ensuite que tous les Français soient appelés à contribuer aux charges de notre Pays, aux lieux et places de telle ou telle catégorie de négociants et commerçants qui ne peuvent pas être soumis à des contraintes de leur façon, mais de commerce, parce qu'ils croient sous le poids des charges de toute nature dont ils sont accablés.

Nous ne demandons pas grand chose, nous réclamons simplement... la justice et l'égalité commerciale.

On sait que les Egyptiens, mille ans avant être chrétiens, fabriquaient du papier avec les papyrus qui poussaient sur les bords du Nil, et que l'an 200 de notre ère, les Chinois découvrirent l'art de faire du papier avec des matières fibreuses. Cinq cent cinquante ans plus tard, les Arabes apprirent le secret par des commerçants chinois. Les croisés permirent l'introduction en Occident de la fabrication du papier au moyen de la pâte de bois.

En 1180, la nouvelle industrie pénétra en France, d'où elle s'étendit en Hollande et dans les autres pays d'Europe et, en 1600, en Amérique.

Mais les chiffres avaient peu à peu remplacé le bois.

En 1882, le total de la production mondiale de papier a été de 2,365,000 tonnes, dont 530,000 tonnes par les Etats-Unis, 470,000 par l'Angleterre, 450,000 par l'Allemagne et 380,000 tonnes par la France.

En 1909, les Etats-Unis ont, à eux seuls, produit deux fois autant de papier que le monde entier en 1882. Leur production, cette année-là, a été de 4,216,000 tonnes ; celle de l'Allemagne, de 1,509,000 ; celle de l'Angleterre, de 900,000 tonnes.

En France, la production de papier est la première place pour la production et la consommation du papier. Elle a cédé pour le commerce.

Il est, en effet, dépassé pour l'exportation par l'Allemagne et l'Angleterre et pour l'importation par l'Angleterre et la Russie.

Les pays qui exportent le plus de papier sont l'Allemagne, pour 200 millions de francs, l'Angleterre pour 80 millions, les Etats-Unis pour 50 millions, la Suède pour 42,500,000 fr.

La France n'arrive qu'au 5^e rang en exportant pour 41,500,000 fr. de papier.

Viennent ensuite l'Autriche-Hongrie, la Finlande, la Belgique, qui exportent pour 35 à 40 millions, la Norvège, le Canada, la Chine, l'Italie, le Japon et l'Espagne.

L'Allemagne a un commerce énorme d'articles de toutes sortes fabriqués en papier ; le grand avantage qu'elle possède encore, c'est l'avancement technique très poussé de ses ouvriers.

En importation, l'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis, l'Australie, l'Autriche-Hongrie tiennent les premiers rangs. L'Allemagne, la France et la Belgique arrivent qu'au 8^e, 14^e et 15^e rangs, en important l'Allemagne pour 28,000,000, la France pour 16,500,000 et la Belgique pour 15,000,0